

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

**Rapport de gestion
et**

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités

La période 13 et de 26 semaines close le 29 juillet 2023

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 29 juillet 2023 et pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes à cette date et des états financiers consolidés audités de Reitmans au 28 janvier 2023 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. Le présent rapport de gestion est daté du 14 septembre 2023.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 14 septembre 2023.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 29 juillet 2023 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2024 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 30 juillet 2022 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2023 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 26 semaines closes le 29 juillet 2023 (le « premier semestre de l'exercice 2024 ») sont comparées aux données des 26 semaines closes le 30 juillet 2022 (le « premier semestre de l'exercice 2023 »).

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux sections intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;

- les modifications touchant les coûts des produits et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport de gestion fait mention de certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt présentées à titre de renseignements supplémentaires, en complément des mesures conformes aux IFRS, pour permettre une compréhension plus poussée des résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ni en remplacement de l'analyse par la société de son information financière présentée en conformité avec les IFRS.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion traite des mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), les résultats des activités d'exploitation ajustés et le fonds de roulement. Le présent rapport de gestion indique aussi le BAIIA ajusté en pourcentage des ventes nettes, qui est considéré comme un ratio non conforme aux PCGR. Les ventes nettes correspondent aux ventes de marchandises diminuées des démarques et des retours. La présentation du BAIIA ajusté et des résultats des activités d'exploitation ajustés a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Le BAIIA ajusté se définit actuellement en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, la perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net, le gain sur la réduction du régime de retraite, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation nette d'actifs non financiers, ajusté pour l'incidence de certains éléments, y compris la déduction des charges d'intérêts et de l'amortissement relatifs aux contrats de location comptabilisés selon l'IFRS 16, *Contrats de location*, les subventions fédérales et les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement, et elle utilise cette mesure à ces fins. Selon la direction, le BAIIA ajusté en pourcentage des ventes nettes indique les liquidités dégagées pour chaque dollar de ventes nettes. L'exclusion des produits et des charges d'intérêts, autres que les charges d'intérêts sur les obligations locatives, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence sur le bénéfice des activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur nettes, sauf l'amortissement lié aux actifs au titre de droits d'utilisation, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence hors trésorerie, et l'exclusion des éléments de restructuration, des subventions fédérales, de la perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net et du gain sur la réduction du régime de retraite présente les résultats des activités poursuivies. En vertu de l'IFRS 16, *Contrats de location*, les caractéristiques de certains contrats de location font en sorte que les paiements de loyers comptabilisés en résultat net au cours de la période où l'exécution ou l'utilisation se produit, tandis que d'autres contrats de location sont comptabilisés à titre d'actifs au titre de droits d'utilisation dont l'obligation locative correspondante est comptabilisée, ce qui donne lieu à l'amortissement de ces actifs et à une charge d'intérêts de ces passifs. La direction présente son BAIIA ajusté de façon à refléter de façon uniforme les paiements qu'elle a versés relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Ainsi, la majoration initiale de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et des intérêts sur les obligations locatives est exclue du calcul du BAIIA ajusté, car cela reflète mieux l'incidence de ses contrats de location sur les flux de trésorerie d'exploitation.

Les résultats des activités d'exploitation ajustés sont définis en tant que résultats des activités d'exploitation excluant les subventions fédérales, les recouvrements et les coûts de restructuration et le gain sur la réduction du régime de retraite. La direction est d'avis que les résultats des activités d'exploitation ajustés donnent un indicateur plus pertinent pour évaluer la performance opérationnelle actuelle de la société. L'exclusion des éléments de restructuration, du gain sur la réduction du régime de retraite et des subventions fédérales présente la performance opérationnelle des activités poursuivies.

Le fonds de roulement correspond aux actifs courants diminués des passifs courants. La direction est d'avis que le fonds de roulement constitue une information utile pour comprendre la situation financière de la société. Étant donné la saisonnalité des activités de la société, il est plus pertinent de comparer le fonds de roulement au même moment précis.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net au BAIIA ajusté, des résultats des activités d'exploitation aux résultats des activités d'exploitation ajustés et la composition du fonds de roulement :

	Pour les deuxièmes trimestres de		Pour les premiers semestres de	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net	13,4 \$	37,3 \$	9,5 \$	35,6 \$
Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles	3,4	3,1	7,0	8,2
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	8,1	7,3	15,9	13,1
Produits d'intérêts	(1,3)	(0,2)	(2,2)	(0,2)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,7	1,3	3,3	2,3
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	–	0,1	–	0,4
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	4,6	(0,5)	3,5	(0,5)
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net	–	–	1,0	–
Gain sur la réduction du régime de retraite	(0,9)	–	(0,9)	–
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> ¹	(9,8)	(8,6)	(19,2)	(15,4)
Subventions fédérales	–	–	–	(1,2)
(Recouvrements de coûts) coûts de restructuration, montant net	–	(0,2)	–	0,4
BAIIA ajusté	19,2 \$	39,6 \$	17,9 \$	42,7 \$
BAIIA ajusté en pourcentage des ventes	9,0 %	17,3 %	4,7 %	11,1 %

¹ L'incidence sur les loyers de l'IFRS 16, *Contrats de location*, se présente comme suit :

	Pour les deuxièmes trimestres de		Pour les premiers semestres de	
	2024	2023	2024	2023
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	8,1 \$	7,3 \$	15,9 \$	13,1 \$
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,7	1,3	3,3	2,3
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	9,8 \$	8,6 \$	19,2 \$	15,4 \$

	Pour les deuxièmes trimestres de		Pour les premiers semestres de	
	2024	2023	2024	2023
Résultats des activités d'exploitation	18,9 \$	38,0 \$	15,3 \$	37,6 \$
Gain sur la réduction du régime de retraite	(0,9)	–	(0,9)	–
Subventions fédérales	–	–	–	(1,2)
(Recouvrements de coûts) coûts de restructuration, montant net	–	(0,2)	–	0,4
Résultats des activités d'exploitation ajustés	18,0 \$	37,8 \$	14,4 \$	36,8 \$

	29 juillet 2023	30 juillet 2022	28 janvier 2023
Actifs courants	266,7 \$	230,9 \$	265,9 \$
Passifs courants	106,7	97,2	122,9
Fonds de roulement	160,0 \$	133,7 \$	143,0 \$

MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile ou la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes nettes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes nettes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière complémentaire qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes nettes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes nettes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :

Reitmans

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans, qui a été fondée en 1926, est le plus grand détaillant spécialisé pour femmes au Canada. Étant donné sa grande présence en ligne et les nombreux magasins de Reitmans partout au pays, ses clientes représentent plus du tiers des femmes canadiennes. Reitmans se veut un espace agréable et inclusif où il est possible de trouver des styles à la mode dans une grande variété de tailles allant de 0 à 22.

PENN. PENNINGTONS

PENN est le chef de file de la mode tailles plus 14 à 32 au Canada. Fière de promouvoir la diversité corporelle et l'inclusivité des tailles, la marque affirme son credo : toute femme mérite de se sentir bien dans ses vêtements et de connaître le sentiment de confiance qui en découle. PENN exploite des magasins d'une superficie moyenne de 5 800 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

RW&CO.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants, en plus d'un site de commerce électronique. La marque, qui se spécialise dans les vêtements pour hommes et pour femmes, offre des collections polyvalentes et bien conçues et propose des expériences de marque exceptionnelles à une clientèle ouverte et diversifiée.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 28 janvier 2023	Ouvertures au T1	Fermetures au T1	Ouvertures au T2	Fermetures au T2	Nombre de magasins au 29 juillet 2023	Nombre de magasins au 30 juillet 2022
Reitmans	235	1	(1)	2	(2)	235	236
PENN.	91	1	(1)	1	(2)	90	91
RW & CO.	80	–	–	–	–	80	77
Total des magasins	406	2	(2)	3	(4)	405	404

La viabilité de chacun des magasins et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024 EN REGARD DE CEUX DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

	Deuxième trimestre de l'exercice 2024	Deuxième trimestre de l'exercice 2023	Variation en \$	Variation en %
Ventes nettes	213,2 \$	229,2 \$	(16,0)\$	(7,0)%
Coût des biens vendus	94,9	90,5	4,4	4,9 %
Marge brute	118,3	138,7	(20,4)	(14,7)%
Marge brute en %	55,5 %	60,5 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	99,4	100,7	(1,3)	(1,3)%
Résultats des activités d'exploitation	18,9	38,0	(19,1)	(50,3)%
Charges financières nettes	(0,9)	(1,2)	0,3	25,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	18,0	36,8	(18,8)	(51,1)%
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat	(4,6)	0,5	(5,1)	s. o.
Bénéfice net	13,4 \$	37,3 \$	(23,9)\$	(64,1)%
BAlIA ajusté ²	19,2 \$	39,6 \$	(20,4)\$	(51,5)%
Résultats des activités d'exploitation ajustés ²	18,0 \$	37,8 \$	(19,8)\$	(52,4)%
Bénéfice par action :				
De base	0,27 \$	0,76 \$	(0,49)\$	(64,5)%
Dilué	0,27	0,76	(0,49)	(64,5)%

¹ Compte tenu d'un gain sur la réduction du régime de retraite de 0,9 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 et d'un recouvrement de coûts de restructuration de 0,2 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023.

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

Ventes nettes

Les ventes nettes du deuxième trimestre de l'exercice 2024 ont diminué de 16,0 millions de dollars, ou 7,0 %, pour s'établir à 213,2 millions de dollars. Les ventes de magasins comparables¹, qui comprennent les ventes nettes du commerce électronique, ont diminué de 7,0 % au deuxième trimestre de l'exercice 2024. Le recul des ventes de magasins comparables s'explique avant tout par la baisse de la valeur moyenne des transactions et l'augmentation des activités de promotion. De plus, nous sommes d'avis que la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation en général par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent a freiné les dépenses de consommation au deuxième trimestre de l'exercice 2024.

La ventilation des ventes nettes se présente comme suit :

	Deuxième trimestre de l'exercice 2024		Deuxième trimestre de l'exercice 2023		Variation en \$	Variation en %
Magasins de détail	161,8 \$	75,9 %	172,8 \$	75,4 %	(11,0)\$	(6,4) %
Commerce électronique	51,4	24,1 %	56,4	24,6 %	(5,0)	(8,9) %
Ventes nettes	213,2 \$	100,0 %	229,2 \$	100,0 %	(16,0)\$	(7,0) %

¹ Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

Marge brute

La marge brute du deuxième trimestre de l'exercice 2024 a diminué de 20,4 millions de dollars pour s'établir à 118,3 millions de dollars, comparativement à 138,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023. La marge brute en pourcentage des ventes nettes s'est contractée, passant de 60,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023 à 55,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024. La diminution de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes nettes est essentiellement attribuable à l'augmentation des démarques et des activités de promotion ainsi qu'à l'incidence défavorable d'environ 4,8 millions de dollars du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement au deuxième trimestre de l'exercice 2024, puisque les perturbations touchant le secteur du transport mondial étaient fréquentes au deuxième trimestre de l'exercice 2023.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 99,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 a diminué de 1,3 million de dollars, ou 1,3 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2023, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la diminution de 6,4 millions de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel, charge fondée sur l'atteinte d'objectifs de performance en matière d'exploitation, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024;
- le gain non récurrent de 0,9 million de dollars sur la réduction du régime de retraite comptabilisé pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 par suite de la décision de la société de dissoudre son régime de retraite à prestations définies avec prise d'effet le 30 juin 2024;

facteurs partiellement contrebalancés par

- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation des frais liés au personnel des magasins;
- l'augmentation des frais liés au personnel du siège social et du centre de distribution du fait des hausses salariales et pour soutenir les secteurs en croissance ciblés de l'entreprise;
- l'augmentation des charges liées aux logiciels découlant de l'investissement de la société dans des fournisseurs de services infonuagiques et des initiatives de commerce électronique;
- l'augmentation de 0,3 million de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées à 0,9 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 et à 1,2 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023. La diminution de 0,3 million de dollars des charges financières nettes est principalement attribuable à la hausse de 1,1 million de dollars des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus auprès d'une banque canadienne et à l'absence d'intérêts courus sur la facilité de crédit renouvelable, facteurs en partie neutralisés par des charges d'intérêts plus élevées de 0,4 million de dollars au titre des obligations locatives par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2023 et la perte de change de 0,5 million de dollars sur les actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains au deuxième trimestre de l'exercice 2024.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 4,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, pour un taux d'impôt effectif de 25,56 %. Le taux d'impôt effectif pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 reflète principalement l'incidence de la différence de taux d'impôt attribuable aux activités d'une filiale à l'étranger et des différences permanentes non déductibles.

Le recouvrement d'impôt de 0,5 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023 se compose principalement d'ajustements se rapportant à des exercices précédents, déduction faite de la charge d'impôt estimative liée aux activités d'une filiale à l'étranger. En date du 30 juillet 2022, la direction jugeait qu'il n'était pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs. Par conséquent, au 30 juillet 2022, la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada.

Bénéfice net

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2024 s'est établi à 13,4 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,27 \$), comparativement à un bénéfice net de 37,3 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,76 \$) pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023. La diminution de 23,9 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à la contraction de la marge brute et à la charge d'impôt sur le résultat plus élevée, comme il est précisé plus haut.

BAIIA ajusté

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté s'est établi à 19,2 millions de dollars, comparativement à 39,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023. La diminution de 20,4 millions de dollars est principalement attribuable à la contraction de la marge brute, comme il est mentionné précédemment.

Résultats des activités d'exploitation ajustés

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 se sont chiffrés à 18,0 millions de dollars, comparativement à 37,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023. La diminution de 19,8 millions de dollars est principalement attribuable à la contraction de la marge brute, comme il est mentionné précédemment.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2024 EN REGARD DE CEUX DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2023

	Premier semestre de l'exercice 2024	Premier semestre de l'exercice 2023	Variation en \$	Variation en %
Ventes nettes	378,3 \$	383,1 \$	(4,8)\$	(1,3)%
Coût des biens vendus	171,9	160,4	11,5	7,2 %
Marge brute	206,4	222,7	(16,3)	(7,3)%
Marge brute en %	54,6 %	58,1 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	191,1	185,1	6,0	3,2 %
Résultats des activités d'exploitation	15,3	37,6	(22,3)	(59,3)%
Charges financières nettes	(2,3)	(2,5)	0,2	8,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	13,0	35,1	(22,1)	(63,0)%
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat	(3,5)	0,5	(4,0)	s. o.
Bénéfice net	9,5 \$	35,6 \$	(26,1)\$	(73,3)%
BAlIA ajusté ²	17,9 \$	42,7 \$	(24,8)\$	(58,1)%
Résultats des activités d'exploitation ajustés ²	14,4 \$	36,8 \$	(22,4)\$	(60,9)%
Bénéfice par action :				
De base	0,20 \$	0,73 \$	(0,53)\$	(72,6)%
Dilué	0,19	0,73	(0,54)	(74,0)%

¹ Compte tenu d'un gain sur la réduction du régime de retraite de 0,9 million de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2024 et de coûts de restructuration de 0,4 million de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2023.

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

Ventes nettes

Les ventes nettes du premier semestre de l'exercice 2024 ont diminué de 4,8 millions de dollars, ou 1,3 %, pour s'établir à 378,3 millions de dollars. Les ventes de magasins comparables¹, qui comprennent les ventes nettes du commerce électronique, ont diminué de 1,6 % au premier semestre de l'exercice 2024. Le recul des ventes de magasins comparables s'explique avant tout par la baisse de la valeur moyenne des transactions et l'augmentation des activités de promotion. De plus, nous sommes d'avis que la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation en général par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent a freiné les dépenses de consommation au premier semestre de l'exercice 2024.

La ventilation des ventes nettes se présente comme suit :

	Premier semestre de l'exercice 2024		Premier semestre de l'exercice 2023		Variation en \$	Variation en %
Magasins de détail	282,7 \$	74,7 %	281,7 \$	73,5 %	1,0 \$	0,4 %
Commerce électronique	95,6	25,3 %	101,4	26,5 %	(5,8)	(5,7) %
Ventes nettes	378,3 \$	100,0 %	383,1 \$	100,0 %	(4,8)\$	(1,3) %

¹ Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

Marge brute

La marge brute du premier semestre de l'exercice 2024 a diminué de 16,3 millions de dollars pour s'établir à 206,4 millions de dollars, comparativement à 222,7 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2023. La marge brute en pourcentage des ventes s'est contractée, passant de 58,1 % pour le premier semestre de l'exercice 2023 à 54,6 % pour le premier semestre de l'exercice 2024. La diminution de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable à l'augmentation des démarques et des activités de promotion au premier semestre de l'exercice 2024 ainsi qu'à l'incidence défavorable d'environ 8,2 millions de dollars du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement au premier semestre de l'exercice 2024, puisque les perturbations touchant le secteur du transport mondial étaient fréquentes au premier semestre de l'exercice 2023.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 191,1 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2024 a augmenté de 6,0 millions de dollars, ou 3,2 %, par rapport au premier semestre de l'exercice 2023, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation des frais liés au personnel des magasins;
- les accords de loyer préférentiels antérieurs ont été renouvelés à des taux plus près des loyers du marché actuels. La société profite toujours des excellentes relations qu'elle entretient avec ses propriétaires;
- la diminution de 1,2 million de dollars du soutien financier lié aux programmes de subventions fédérales, qui a pris fin au début du premier semestre de l'exercice 2023;
- l'augmentation des frais liés au personnel du siège social et du centre de distribution du fait des hausses salariales et pour soutenir les secteurs en croissance de l'entreprise;
- l'augmentation des charges liées aux logiciels découlant de l'investissement de la société dans des fournisseurs de services infonuagiques et des initiatives de commerce électronique;

facteurs partiellement contrebalancés par

- la diminution de 6,4 millions de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel, charge fondée sur l'atteinte d'objectifs de performance en matière d'exploitation, pour le premier semestre de l'exercice 2024;
- le gain non récurrent de 0,9 million de dollars sur la réduction du régime de retraite comptabilisé pour le premier semestre de l'exercice 2024 par suite de la décision de la société de dissoudre son régime de retraite à prestations définies avec prise d'effet le 30 juin 2024;
- la diminution de 1,2 million de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes essentiellement attribuable aux dépenses contrôlées de la société affectées aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées à 2,3 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2024 par rapport à 2,5 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2023. La diminution de 0,2 million de dollars est principalement attribuable à la hausse de 2,0 millions de dollars des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus auprès d'une banque canadienne et à l'absence d'intérêts courus sur la facilité de crédit renouvelable, facteurs en partie neutralisés par une perte liée aux écarts de conversion de 1,0 million de dollars découlant de la dissolution d'un établissement à l'étranger, des charges d'intérêts plus élevées de 1,0 million de dollars au titre des obligations locatives par rapport au premier semestre de l'exercice 2023 et la perte de change sur les actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains au deuxième trimestre de l'exercice 2024.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 3,5 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2024, pour un taux d'impôt effectif de 26,92 %. Le taux d'impôt effectif pour le premier semestre de l'exercice 2024 reflète principalement l'incidence d'une perte de 1,0 million de dollars liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net qui découle de la dissolution d'un établissement à l'étranger, des différences permanentes non déductibles et de la différence de taux d'impôt attribuable aux activités d'une filiale à l'étranger.

Le recouvrement d'impôt de 0,5 million de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2023 se compose principalement d'ajustements se rapportant à des exercices précédents, déduction faite de la charge d'impôt estimative liée aux activités d'une filiale à l'étranger. En date du 30 juillet 2022, la direction jugeait qu'il n'était pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs. Par conséquent, au 30 juillet 2022, la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada.

Bénéfice net

Le bénéfice net du premier semestre de l'exercice 2024 s'est établi à 9,5 millions de dollars (bénéfice par action de base de 0,20 \$ et dilué de 0,19 \$), comparativement à 35,6 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,73 \$) pour le premier semestre de l'exercice 2023. La diminution de 26,1 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à la contraction de la marge brute, à l'augmentation des charges d'exploitation et à la charge d'impôt sur le résultat plus élevée, comme il est précisé plus haut.

BAIIA ajusté

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté s'est établi à 17,9 millions de dollars, comparativement à 42,7 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2023. La diminution de 24,8 millions de dollars est principalement attribuable à la contraction de la marge brute et à la hausse des charges d'exploitation, comme il est mentionné précédemment.

Résultats des activités d'exploitation ajustés

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour le premier semestre de l'exercice 2024 se sont chiffrés à 14,4 millions de dollars, comparativement à 36,8 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2023. La diminution de 22,4 millions de dollars est principalement attribuable à la contraction de la marge brute et à la hausse des charges d'exploitation, comme il est mentionné précédemment.

CONTRATS DE CHANGE

La société importe la majeure partie de ses achats de marchandises de fournisseurs étrangers, les délais d'approvisionnement pouvant parfois atteindre 12 mois. En juin 2023, la société a commencé à conclure des contrats de change à terme pour couvrir une partie de son exposition aux fluctuations de la valeur du dollar américain, en général jusqu'à 12 mois d'avance. La société a pour politique de régler jusqu'à 80 % des achats de marchandises libellés en dollars américains prévus pour un exercice donné au moyen de contrats de change à terme, toute exigence supplémentaire étant satisfaite au moyen d'achats au comptant en dollars américains.

Les contrats de change en cours au 29 juillet 2023, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Solde net
Contrats de change à terme	1,316 \$	72,0 \$	0,4 \$	- \$	0,4 \$

En date du 30 juillet 2022 et du 28 janvier 2023, le programme de couverture de la société était suspendu temporairement et il n'y avait aucun contrat de change en cours.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2024 » correspond à l'exercice qui sera clos le 3 février 2024, toute référence à « 2023 » correspond à l'exercice clos le 28 janvier 2023 et toute référence à « 2022 » correspond à l'exercice clos le 29 janvier 2022.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2023	2022	2023	2022
Ventes	213,2 \$	229,2 \$	165,0 \$	153,9 \$	211,9 \$	190,2 \$	205,6 \$	178,2 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies ⁵	16,8	37,3	(3,8)	(1,7)	27,5	97,2	14,6	22,0
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt ⁵	–	–	–	–	–	–	–	4,8
Bénéfice net (perte nette)	16,8 ¹	37,3 ¹	(3,8)	(1,7) ²	27,5 ³	97,2 ³	14,6 ⁴	26,8 ⁴
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,27 ¹ \$	0,76 ¹ \$	(0,08) \$	(0,04) ² \$	0,56 ³ \$	1,99 ³ \$	0,30 ⁴ \$	0,55 ⁴ \$
Dilué(e)	0,27 ¹	0,76 ¹	(0,08)	(0,04) ²	0,56 ³	1,99 ³	0,30 ⁴	0,55 ⁴
Bénéfice (perte) par action lié(e) aux activités poursuivies ⁵								
De base	0,27 \$	0,76 \$	(0,08) \$	(0,04) \$	0,56 \$	1,99 \$	0,30 \$	0,45 \$
Dilué(e)	0,27	0,76	(0,08)	(0,04)	0,56	1,99	0,30	0,45

¹ Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le bénéfice net tient compte d'un gain sur la réduction du régime de retraite de 0,9 million de dollars. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte du recouvrement de coûts de restructuration de 0,2 million de dollars.

² Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, la perte nette tient compte de coûts de restructuration de 0,6 million de dollars, en partie contrebalancés par l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,2 million de dollars.

³ Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte d'un recouvrement de coûts de restructuration de 1,9 million de dollars. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 4,7 millions de dollars et du profit sur le règlement des passifs pouvant faire l'objet de transactions de 88,6 millions de dollars, en partie contrebalancés par des coûts de restructuration de 0,5 million de dollars.

⁴ Pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte de coûts de restructuration de 0,1 million de dollars. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,6 million de dollars et d'un recouvrement de coûts de restructuration de 0,3 million de dollars.

⁵ Au cours de l'exercice 2021, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle, ce qui a donné lieu au licenciement d'environ 1 600 employés dans ses magasins de détail et à son siège social, et les résultats de ces bannières, par conséquent, ont été reclassés dans les activités abandonnées pour l'exercice 2022 et l'exercice 2021. Les activités abandonnées ont été exclues du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies et ont été présentées en tant que bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 29 juillet 2023 et au 28 janvier 2023 :

	29 juillet 2023	28 janvier 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie	96,7 \$	103,0 \$	(6,3)\$	(6,1)%
Clients et autres débiteurs	3,6	3,2	0,4	12,5 %
Actif financier dérivé	0,4	–	0,4	s. o.
Stocks	148,8	142,3	6,5	4,6 %
Charges payées d'avance et autres actifs	17,3	14,5	2,8	19,3 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	63,9	66,5	(2,6)	(3,9)%
Actifs au titre de droits d'utilisation	90,9	79,9	11,0	13,8 %
Actif au titre des retraites	2,1	–	2,1	s. o.
Impôt sur le résultat différé	28,6	32,3	(3,7)	(11,5)%
Fournisseurs et autres créditeurs	66,3	81,1	(14,8)	(18,2)%
Produits différés	12,7	14,1	(1,4)	(9,9)%
Impôt sur le résultat à payer	0,7	1,0	(0,3)	(30,0)%
Obligations locatives (courantes et non courantes)	99,0	87,5	11,5	13,1 %

Les variations au 29 juillet 2023 comparativement au 28 janvier 2023 s'expliquent essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie a diminué de 6,3 millions de dollars en raison principalement du paiement des attributions au titre du régime incitatif lié au rendement pour l'exercice 2023, et des investissements consacrés aux immobilisations corporelles, ce qui a été contrebalancé en partie par les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et l'encaissement d'un montant de 2,8 millions de dollars précédemment détenu en fiducie par une institution financière canadienne;
- Les clients et autres débiteurs ont augmenté en raison essentiellement des créances sur cartes de crédit plus élevées au 29 juillet 2023 comparativement au 28 janvier 2023;
- L'actif financier dérivé est attribuable à l'ajustement lié à l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change à terme conclus par la société au cours du deuxième trimestre de 2024;
- Les stocks sont plus élevés en raison principalement de l'augmentation normale de la marchandise en prévision des ventes de l'automne;
- Les charges payées d'avance et autres actifs ont augmenté de 2,8 millions de dollars, en raison principalement du calendrier des paiements liés aux contrats de services;
- Les immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 2,6 millions de dollars. Au premier semestre de l'exercice 2024, une somme de 5,5 millions de dollars a été consacrée principalement aux nouveaux magasins, aux rénovations de magasins et à des investissements en matériel informatique et en logiciels de bureau. Des amortissements de 6,6 millions de dollars et une perte de valeur nette de 0,4 million de dollars sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au cours de l'exercice 2024 (7,6 millions de dollars au titre des amortissements et 0,6 million de dollars au titre de la perte de valeur nette sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au premier semestre de l'exercice 2023);

- Les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté d'un montant net de 11,0 millions de dollars, en raison essentiellement des contrats de location signés au premier semestre de l'exercice 2024. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 15,9 millions de dollars ont été comptabilisés au premier semestre de l'exercice 2024 (des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 13,1 millions de dollars ont été comptabilisés au premier semestre de l'exercice 2023). Aucune charge au titre des pertes de valeur n'a été comptabilisée aux premiers semestres des exercices 2024 et 2023;
- L'actif au titre des retraites a augmenté de 2,1 millions de dollars essentiellement en raison du gain actuariel de 1,2 million de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et d'un gain sur la réduction du régime de retraite de 0,9 million de dollars au premier semestre de l'exercice 2024. Le 19 mai 2023, le conseil d'administration de la société a approuvé la dissolution du régime de retraite à prestations définies (le « régime »). La date de prise d'effet de la dissolution du régime est le 30 juin 2024;
- Les actifs d'impôt différé ont diminué de 3,7 millions de dollars principalement en raison du renversement net des différences temporaires déductibles. Les actifs d'impôt différé découlent principalement des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait aux activités au Canada, étant donné l'évaluation de la direction selon laquelle la société sera capable de générer ultérieurement des activités rentables et qu'il est probable qu'elle disposera de bénéfices imposables futurs auxquels imputer les avantages fiscaux;
- Les fournisseurs et autres crédateurs ont diminué de 14,8 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par le calendrier des paiements liés aux dettes fournisseurs, aux autres crédateurs non commerciaux et aux crédateurs au titre des avantages du personnel (y compris les attributions au titre du régime incitatif lié au rendement);
- Les produits différés ont diminué de 1,4 million de dollars en raison principalement de l'encaissement de cartes-cadeaux, en partie compensé par une augmentation des primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle;
- L'impôt sur le résultat à payer se compose des passifs d'impôt nets estimés d'une filiale à l'étranger. La diminution de 0,3 million de dollars de l'impôt sur le résultat à payer est essentiellement attribuable aux paiements effectués par une filiale à l'étranger, en partie compensés par des impôts estimés pour le premier semestre de l'exercice 2024 liés aux activités d'une filiale à l'étranger;
- Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Au premier semestre de l'exercice 2024, les obligations locatives ont augmenté en raison des entrées de contrats de location de 27,2 millions de dollars et des charges d'intérêts de 3,3 millions de dollars, facteurs atténués par des paiements de 18,6 millions de dollars et des résiliations de contrats de location de 0,4 million de dollars.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023, lequel est disponible sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les fonds qu'utilise la société servent essentiellement à répondre aux exigences du fonds de roulement et aux dépenses d'investissement. Au 29 juillet 2023, la société avait accru son fonds de roulement¹ de 26,3 millions de dollars avec des actifs courants de 266,7 millions de dollars par rapport au 30 juillet 2022 (230,9 millions de dollars au 30 juillet 2022; 265,9 millions de dollars au 28 janvier 2023) et des passifs courants de 106,7 millions de dollars (97,2 millions de dollars au 30 juillet 2022; 122,9 millions de dollars au 28 janvier 2023) et elle n'avait pas de dette à long terme (hormis ses obligations locatives). Au 29 juillet 2023, les actifs courants de la société comprenaient un solde de trésorerie de 96,7 millions de dollars (38,2 millions de dollars au 30 juillet 2022; 103,0 millions de dollars au 28 janvier 2023). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt, principalement auprès d'une grande institution financière canadienne.

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs conclue avec une institution financière canadienne d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars, ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. Cette facilité engagée est affectée, au besoin, au financement des activités courantes de la société. Aucun montant n'était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable par des actifs au 29 juillet 2023, au 30 juillet 2022 et au 28 janvier 2023.

Au premier semestre de l'exercice 2024, la société a consacré 5,5 millions de dollars à des dépenses d'investissement. La société prévoit réaliser des dépenses d'investissement d'environ 20,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2024. La stratégie de répartition du capital de la société cible trois domaines d'investissement principaux :

1. Les investissements dans les rénovations de magasins pour veiller à ce que les magasins existants restent actuels et pertinents, et dans les nouveaux magasins lorsque des emplacements appropriés sont repérés;
2. La technologie, pour continuer la mise à niveau des systèmes, y compris la migration des anciens systèmes vers des fournisseurs de services infonuagiques, et celle du réseau omnicanal, y compris les capacités en magasin et les capacités numériques liées au commerce électronique;
3. Les améliorations de la distribution, y compris l'optimisation et la poursuite de l'automatisation des capacités de distribution ainsi que la mise à niveau de la distribution existante.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour un rapprochement de cette mesure.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 14 septembre 2023, 13 440 000 actions ordinaires et 35 856 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. En date du 14 septembre 2023, le nombre total des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 527 869 et leur prix d'exercice moyen était de 2,88 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Les détails concernant les contrats de change en cours au 29 juillet 2023, au 30 juillet 2022 et au 28 janvier 2023 sont compris à la rubrique Contrats de change du présent rapport de gestion.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités et à ses facilités de crédit pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des clients et autres débiteurs. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude relative aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023 (disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca) n'a été constatée.

ADOPTION DE NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

Les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous ont été adoptées aux fins des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 29 juillet 2023 et pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024.

- Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)
- Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)
- Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*)

De plus amples informations sur ces nouvelles méthodes comptables sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Pour les périodes de		Pour les périodes de	
		13 semaines closes les		26 semaines closes les	
Note(s)		29 juillet 2023	30 juillet 2022	29 juillet 2023	30 juillet 2022
Ventes nettes	17	213 245 \$	229 222 \$	378 263 \$	383 081 \$
Coût des biens vendus	5	94 934	90 549	171 851	160 445
Marge brute		118 311	138 673	206 412	222 636
Frais de vente et de distribution		87 300	88 207	167 569	161 464
Charges administratives		12 153	12 702	23 561	23 184
Restructuration	10	–	(213)	–	407
Résultat des activités d'exploitation		18 858	37 977	15 282	37 581
Produits financiers	14	1 245	147	2 166	227
Charges financières	14	(2 165)	(1 357)	(4 424)	(2 718)
Bénéfice avant impôt sur le résultat		17 938	36 767	13 024	35 090
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat		(4 553)	552	(3 479)	512
Bénéfice net		13 385 \$	37 319 \$	9 545 \$	35 602 \$
Bénéfice par action	15				
De base		0,27 \$	0,76 \$	0,20 \$	0,73 \$
Dilué		0,27	0,76	0,19	0,73

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
		29 juillet 2023	30 juillet 2022	29 juillet 2023	30 juillet 2022
Bénéfice net		13 385 \$	37 319 \$	9 545 \$	35 602 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être					
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 98 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023)	11	273	–	273	–
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net	11	–	–	1 044	–
Écarts de conversion	11	–	(11)	–	(18)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net					
(Perte actuarielle nette) gain actuariel net au titre du régime à prestations définies (après impôt de 22 \$ et de 324 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, respectivement; après impôt de 838 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juillet 2022)	6	(60)	(1 040)	898	(129)
Total des autres éléments du résultat global		213	(1 051)	2 215	(147)
Résultat global total		13 598 \$	36 268 \$	11 760 \$	35 455 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	29 juillet 2023	30 juillet 2022	28 janvier 2023
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie	4	96 681 \$	38 173 \$	103 004 \$
Trésorerie soumise à des restrictions	4	–	2 765	2 808
Clients et autres débiteurs		3 562	4 947	3 241
Actif financier dérivé	18	371	–	–
Stocks	5	148 814	153 750	142 302
Charges payées d'avance et autres actifs		17 287	31 215	14 502
Total des actifs courants		266 715	230 850	265 857
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles		62 031	61 735	63 833
Immobilisations incorporelles		1 891	3 469	2 638
Actifs au titre de droits d'utilisation		90 881	71 533	79 894
Actif au titre des retraites	6	2 118	664	–
Impôt sur le résultat différé		28 646	186	32 308
Total des actifs non courants		185 567	137 587	178 673
TOTAL DES ACTIFS		452 282 \$	368 437 \$	444 530 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	8	66 280 \$	57 098 \$	81 087 \$
Produits différés	9	12 705	11 961	14 100
Impôt sur le résultat à payer		666	816	1 018
Partie courante des obligations locatives		27 022	27 299	26 741
Total des passifs courants		106 673	97 174	122 946
PASSIFS NON COURANTS				
Obligations locatives		72 005	51 790	60 758
Total des passifs non courants		72 005	51 790	60 758
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	11	28 292	27 406	27 406
Surplus d'apport		11 003	10 485	10 871
Résultats non distribués		234 036	182 453	223 593
Cumul des autres éléments du résultat global	11	273	(871)	(1 044)
Total des capitaux propres		273 604	219 473	260 826
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		452 282 \$	368 437 \$	444 530 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 29 janvier 2023		27 406 \$	10 871 \$	223 593 \$	(1 044) \$	260 826 \$
Bénéfice net		–	–	9 545	–	9 545
Total des autres éléments du résultat global	11	–	–	898	1 317	2 215
Résultat global total pour la période		–	–	10 443	1 317	11 760
Contrepartie en trésorerie liée à l'exercice d'options sur actions	11	643	–	–	–	643
Valeur attribuée portée au crédit du capital social au titre de l'exercice d'options sur actions	11	243	(243)	–	–	–
Charge de rémunération fondée sur des actions	12	–	375	–	–	375
Total des apports des propriétaires de la société		886	132	–	–	1 018
Solde au 29 juillet 2023		28 292 \$	11 003 \$	234 036 \$	273 \$	273 604 \$
Solde au 30 janvier 2022		27 406 \$	10 295 \$	146 980 \$	(853) \$	183 828 \$
Bénéfice net		–	–	35 602	–	35 602
Total des autres éléments du résultat global	11	–	–	(129)	(18)	(147)
Résultat global total pour la période		–	–	35 473	(18)	35 455
Charge de rémunération fondée sur des actions	12	–	190	–	–	190
Total des apports des propriétaires de la société		–	190	–	–	190
Solde au 30 juillet 2022		27 406 \$	10 485 \$	182 453 \$	(871) \$	219 473 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
		29 juillet 2023	30 juillet 2022	29 juillet 2023	30 juillet 2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Bénéfice net		13 385 \$	37 319 \$	9 545 \$	35 602 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :					
Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles		3 405	3 130	6 980	8 210
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		8 145	7 282	15 919	13 093
Charge de rémunération fondée sur des actions	12	66	190	375	190
Perte (profit) de change		1 533	1 262	1 225	(585)
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net	11, 14	–	–	1 044	–
Intérêts sur les obligations locatives	14	1 683	1 258	3 269	2 273
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	14	–	99	–	445
Produits d'intérêts	14	(1 245)	(121)	(2 166)	(155)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		4 553	(552)	3 479	(512)
		31 525	49 867	39 670	58 561
Variations dans ce qui suit :					
Clients et autres débiteurs		426	–	(240)	2 666
Stocks	5	(9 761)	(16 245)	(6 512)	(34 778)
Charges payées d'avance et autres actifs		(1 121)	5 463	(5 184)	11 375
Fournisseurs et autres créditeurs	8	15 444	3 843	(11 325)	24 074
Actif au titre des retraites	6	(909)	(449)	(895)	144
Produits différés	9	482	(189)	(1 395)	(1 529)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		36 086	42 290	14 119	60 513
Intérêts payés		–	(165)	–	(481)
Intérêts reçus		1 114	97	2 085	148
Impôts sur le résultat payés		–	–	(592)	(46)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		37 200	42 222	15 612	60 134
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	16	(2 054)	(774)	(5 516)	(3 250)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(2 054)	(774)	(5 516)	(3 250)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Trésorerie soumise à des restrictions	5	2 838	(6)	2 808	(8)
Remboursement net de la facilité de crédit renouvelable	7	–	(34 439)	–	(29 634)
Paiements d'obligations locatives		(9 765)	(7 714)	(18 638)	(15 078)
Produit tiré de l'émission de capital social	11	643	–	643	–
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(6 284)	(42 159)	(15 187)	(44 720)
(PERTE) PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISES					
		(1 575)	(1 326)	(1 232)	507
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE					
		27 287	(2 037)	(6 323)	12 671
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE					
		69 394	40 210	103 004	25 502
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE					
		96 681 \$	38 173 \$	96 681 \$	38 173 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente de vêtements pour femmes. Les actions ordinaires et les actions de catégorie A de la société qui sont émises et en circulation sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance de Toronto sous les symboles « RET.V » et « RET-A.V », respectivement.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 28 janvier 2023 et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 14 septembre 2023.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- l'actif (le passif) au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION (suite)

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugements et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Adoption de nouvelles méthodes comptables

Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative)*.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les modifications aident les entreprises à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications visent notamment à :

- obliger une entreprise à fournir des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que sur ses principales méthodes comptables;
- préciser que les méthodes comptables liées à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et, que par conséquent, elles ne doivent pas être présentées;
- préciser que toutes les méthodes comptables qui se rapportent à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions significatifs ne sont pas nécessairement elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une entreprise.

Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable.

Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, Impôts sur le résultat)

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les modifications visent à restreindre l'exception ayant trait à la comptabilisation initiale, de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui génèrent des différences temporaires égales et compensatoires. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser un actif d'impôt différé et un passif d'impôt différé au titre des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour coûts de démantèlement.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

4. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

	29 juillet 2023	30 juillet 2022	28 janvier 2023
Trésorerie ¹⁾	96 681 \$	38 173 \$	103 004 \$
Trésorerie soumise à des restrictions ²⁾	–	2 765	2 808
	96 681 \$	40 938 \$	105 812 \$

¹⁾ La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables.

²⁾ La trésorerie soumise à des restrictions représentait la trésorerie détenue en fiducie par une institution financière canadienne en garantie d'une lettre de crédit de soutien, laquelle est arrivée à échéance au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023. La trésorerie portait intérêt à des taux variables.

5. STOCKS

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 96 097 \$ et à 168 706 \$, respectivement (93 936 \$ et 159 404 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juillet 2022, respectivement). De plus, pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, la société a comptabilisé une reprise de 1 163 \$ et une perte de 3 145 \$ au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût (reprise de 3 387 \$ et une perte de 1 041 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juillet 2022, respectivement).

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 1 952 \$ a été inclus dans les stocks au 29 juillet 2023 (1 935 \$ au 30 juillet 2022 et 2 100 \$ au 28 janvier 2023).

6. ACTIF AU TITRE DES RETRAITES

La société a comptabilisé une perte actuarielle de 82 \$ et un gain actuariel de 1 222 \$ dans les autres éléments du résultat global pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, respectivement (perte de 202 \$ et gain de 709 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juillet 2022); elle a ensuite reclassé les montants depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués, découlant d'une évaluation révisée de l'actif (du passif) net au titre des retraites.

Le 19 mai 2023, le conseil d'administration a approuvé la dissolution du régime de retraite à prestations définies de la société (le « régime »). La date de prise d'effet de la dissolution du régime est le 30 juin 2024, sous réserve de l'approbation réglementaire de Retraite Québec. Le conseil d'administration a approuvé le remplacement de ce régime par un régime de retraite à cotisations définies. La réduction du régime a nécessité une réévaluation qui a donné lieu à la comptabilisation d'un gain de 919 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, dont une tranche de 576 \$ a été inscrite dans les frais de vente et de distribution et une tranche de 343 \$ dans les charges administratives.

7. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

La société dispose d'une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs, conclue avec une institution financière canadienne, d'un montant maximal de 115 000 \$ (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. La facilité de crédit renouvelable est classée comme un passif courant aux bilans consolidés intermédiaires résumés non audités, puisqu'elle est gérée et qu'elle devrait être réglée par la société dans un cycle d'exploitation normal. L'assiette d'emprunt est tributaire de certains facteurs, notamment le niveau des stocks de la société, les créances sur cartes de crédit et les montants à payer par la société aux instances gouvernementales en vertu de la loi. En date du 29 juillet 2023, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 95 250 \$ (95 250 \$ au 30 juillet 2022; 92 762 \$ au 28 janvier 2023).

La société peut contracter des emprunts en dollars canadiens ou américains au taux préférentiel, au taux de base, au taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) ou au taux SOFR (*Secured Overnight Financing Rate*). La facilité porte intérêt au taux préférentiel ou au taux de base majoré de 0,50 % ou de 0,75 %, jusqu'à concurrence de 2,00 %, et au taux CDOR ou au taux SOFR majoré de 1,75 % ou de 2,00 %, selon le montant excédentaire moyen disponible sur la facilité de crédit conformément à l'assiette d'emprunt. Un montant pouvant atteindre 35 000 \$ (ou l'équivalent en dollars américains) peut être prélevé sur la facilité sous forme de lettres de crédit garanties.

En date du 29 juillet 2023, un montant de néant (néant au 30 juillet 2022; néant au 28 janvier 2023) était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 2 000 \$ était affecté à des lettres de crédit garanties (2 008 \$ au 30 juillet 2022; 2 000 \$ au 28 janvier 2023).

La facilité est garantie par certains actifs de la société, y compris des créances clients, des stocks et des immobilisations corporelles. La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière relativement à cette facilité de crédit renouvelable. En date du 29 juillet 2023, du 30 juillet 2022 et du 28 janvier 2023, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

8. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	29 juillet 2023	30 juillet 2022	28 janvier 2023
Dettes fournisseurs	24 641 \$	13 056 \$	18 282 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	15 488	19 726	37 027
Autres créditeurs non commerciaux	21 180	19 420	20 683
Passif au titre du remboursement futur	4 251	4 575	4 024
Montants à payer au titre des locaux	720	321	1 071
	66 280 \$	57 098 \$	81 087 \$

9. PRODUITS DIFFÉRÉS

	29 juillet 2023	30 juillet 2022	28 janvier 2023
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	1 818 \$	1 765 \$	242 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	10 887	10 196	13 858
	12 705 \$	11 961 \$	14 100 \$

10. RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »). Dans le cadre du plan de restructuration et des procédures en vertu de la LACC, les coûts de restructuration et les recouvrements suivants ont été comptabilisés.

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	29 juillet 2023	30 juillet 2022	29 juillet 2023	30 juillet 2022
Honoraires juridiques et autres honoraires	– \$	281 \$	– \$	901 \$
Autres recouvrements	–	(494)	–	(494)
	– \$	(213) \$	– \$	407 \$

11. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

	Pour les périodes de 26 semaines closes les			
	29 juillet 2023		30 juillet 2022	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture de la période	35 427	26 924	35 427	26 924
Actions émises à la suite de l'exercice d'options sur actions	429	886	–	–
Solde à la clôture de la période	35 856	27 810	35 427	26 924
Total du capital social	49 296	28 292 \$	48 867	27 406 \$

11. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES (suite)

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, 429 000 actions de catégorie A sans droit de vote (néant au 30 juillet 2022) ont été émises à la suite de l'exercice d'options sur actions acquises dans le cadre du programme d'options sur actions de la société (note 12). Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, les montants portés au crédit du capital social au titre de l'exercice d'options sur actions comprennent une contrepartie en trésorerie de 643 \$ assortie d'une valeur attribuée provenant du surplus d'apport de 243 \$.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	<u>Couvertures de flux de trésorerie</u>	<u>Écarts de change</u>	<u>Total du cumul des autres éléments du résultat global</u>
Solde au 29 janvier 2023	– \$	(1 044) \$	(1 044) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 98 \$)	273	–	273
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net ¹⁾	–	1 044	1 044
Solde au 29 juillet 2023	<u>273 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>273 \$</u>
Solde au 30 janvier 2022	– \$	(853) \$	(853) \$
Variation des écarts de conversion	–	(18)	(18)
Solde au 30 juillet 2022	<u>– \$</u>	<u>(871) \$</u>	<u>(871) \$</u>

1) Au cours de la période de 26 semaines close le 29 juillet 2023, une filiale de la société a été dissoute. Les montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans le résultat net (note 14).

Dividendes

Aucun dividende n'a été déclaré ni payé au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023 et le 30 juillet 2022.

12. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Aux termes du plan d'options sur actions, la société ne peut émettre plus de 3 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote à la suite de l'exercice d'options. De plus amples renseignements concernant le plan d'options sur actions sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

Options sur actions octroyées en fonction de conditions de service

Au cours de la période de 26 semaines close le 29 juillet 2023, aucune option sur actions octroyée en fonction de conditions de service n'a été attribuée. Au cours de la période de 26 semaines close le 30 juillet 2022, la société a attribué à certains cadres dirigeants 940 000 options sur actions octroyées en fonction de conditions de service pour lesquelles il est prévu que les conditions de service seront remplies. Les options seront acquises en tranches égales sur les trois premières années suivant la date d'attribution et elles expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La juste valeur estimative des options à la date d'attribution a été déterminée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes (les montants sont en dollars) :

	940 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options sur actions	2,5 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,46 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	–
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,60 \$ l'option.

La variation des options sur actions octroyées en fonction de conditions de service en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les					
	29 juillet 2023	30 juillet 2022	29 juillet 2023	30 juillet 2022				
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	1 487	3,47 \$	1 740	3,73 \$	1 635	3,63 \$	1 126	8,56 \$
Attribution	–	–	–	–	–	–	940	1,50
Exercice (note 11)	(109)	1,50	–	–	(109)	1,50	–	–
Renonciation et expiration	–	–	(55)	4,02	(148)	5,29	(381)	12,52
En circulation à la clôture de la période	1 378	3,62 \$	1 685	3,72 \$	1 378	3,62 \$	1 685	3,72 \$
Options exerçables à la clôture de la période	797	5,17 \$	770	6,37 \$	797	5,17 \$	770	6,37 \$

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 33 \$ et de 115 \$, respectivement, relativement à ses options sur actions octroyées en fonction de conditions de service ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (76 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juillet 2022).

12. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options sur actions assorties de conditions liées au marché

Au cours de la période de 26 semaines close le 29 juillet 2023, aucune option sur actions assortie de conditions liées au marché n'a été attribuée. Au cours de la période de 26 semaines close le 30 juillet 2022, la société a attribué à certains cadres dirigeants 1 110 000 options sur actions assorties de conditions liées au marché pour lesquelles des conditions de service et des conditions liées au marché existent et seront remplies sur une période d'acquisition des droits de trois ans et qui expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La condition liée au rendement qui se rapporte à ces options sur actions correspond à l'atteinte de cibles relatives au cours des actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Monte Carlo d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes (les montants sont en dollars) :

	1 110 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options	2,6 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,48 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	–
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,57 \$ l'option.

La variation des options sur actions assorties de conditions liées au marché en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les				
	29 juillet 2023	30 juillet 2022	29 juillet 2023	30 juillet 2022			
	Prix d'exercice moyen (en milliers)	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen (en milliers)	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen (en milliers)	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen (en milliers)
En circulation à l'ouverture de la période	1 110	1,50 \$	1 110	1,50 \$	1 110	1,50 \$	– \$
Attribution	–	–	–	–	–	1 110	1,50
Exercice (note 11)	(320)	1,50	–	–	(320)	1,50	–
En circulation à la clôture de la période	790	1,50 \$	1 110	1,50 \$	790	1,50 \$	1 110 1,50 \$
Options exerçables à la clôture de la période	540	1,50 \$	–	– \$	540	1,50 \$	– \$

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 33 \$ et de 260 \$, respectivement, relativement à ses options sur actions assorties de conditions liées au marché ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (114 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juillet 2022).

Aucune unité d'actions liée à la performance (« UAP ») n'a été attribuée et aucune charge de rémunération fondée sur des actions connexe n'a été comptabilisée pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023 et le 30 juillet 2022.

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués à chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures.

14. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	29 juillet 2023	30 juillet 2022	29 juillet 2023	30 juillet 2022
Produits d'intérêts	1 245 \$	121 \$	2 166 \$	155 \$
Profit de change	–	26	–	72
Produits financiers	1 245	147	2 166	227
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 683	1 258	3 269	2 273
Perte de change	482	–	111	–
Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net (note 11)	–	–	1 044	–
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	–	99	–	445
Charges financières	2 165	1 357	4 424	2 718
Charges financières nettes	920 \$	1 210 \$	2 258 \$	2 491 \$

15. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	29 juillet 2023	30 juillet 2022	29 juillet 2023	30 juillet 2022
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	49 010	48 867	48 938	48 867
Effet dilutif des options sur actions octroyées	732	–	665	–
Nombre moyen pondéré d'actions – après dilution	49 742	48 867	49 603	48 867

Au 29 juillet 2023, 597 000 options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

16. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>29 juillet 2023</u>	<u>30 juillet 2022</u>	<u>28 janvier 2023</u>
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	253 \$	99 \$	1 336 \$

Pertes de valeur nettes

Le 29 juillet 2023, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines unités génératrices de trésorerie (« UGT ») pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles de 176 \$ et de 440 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, respectivement (60 \$ et 1 222 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juillet 2022, respectivement). Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, aucune perte de valeur n'a été reprise (pertes de valeur de 607 \$ reprises pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juillet 2022 à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

17. VENTES NETTES

La ventilation des ventes nettes entre les magasins de détail et les activités de commerce électronique se présente comme suit :

	<u>Pour les périodes de 13 semaines closes les</u>		<u>Pour les périodes de 26 semaines closes les</u>	
	<u>29 juillet 2023</u>	<u>30 juillet 2022</u>	<u>29 juillet 2023</u>	<u>30 juillet 2022</u>
Magasins de détail	161 802 \$	172 770 \$	282 677 \$	281 680 \$
Commerce électronique	51 443	56 452	95 586	101 401
Ventes nettes	<u>213 245 \$</u>	<u>229 222 \$</u>	<u>378 263 \$</u>	<u>383 081 \$</u>

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (hormis ceux qui sont indiqués ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

	29 juillet 2023						
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	371 \$	– \$	371 \$	– \$	371 \$	371 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 29 juillet 2023, le 30 juillet 2022 et le 28 janvier 2023.

Instruments financiers dérivés

La société a conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. La durée de ces contrats de change ne dépasse normalement pas 12 mois.

Les contrats de change à terme en cours, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Solde net
29 juillet 2023					
Contrats de change à terme	1,316 \$	72 000 \$	371 \$	– \$	371 \$

19. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juillet 2023, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle divulguée dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.